

## *Fin de l'indemnité transport*

# La grève est nécessaire !

Nov. 2020

■ Lors d'une réunion de dialogue social le 16 octobre, nous avons obtenu de la nouvelle direction transport que les chauffeurs de Bobigny AT et Rungis AT, en voie de fermeture, soient couverts par l'accord transport qui prenait fin le 20 octobre 2020 ■ Si l'on peut être satisfait de cette annonce, il n'en est pas de même pour la fin de l'indemnité transport de 42€ qui figurait dans ce même accord ■ Ces 42€ correspondait à une indemnité compensatrice pour les agents en horaires atypiques et sans possibilité de prendre les transports collectifs ■ Pour les agents concernés, c'est l'équivalent de + de 500€ de perte de pouvoir d'achat ■ Inacceptable !

## Une nouvelle direction de choc !

Depuis que la nouvelle direction transport Ile-de-France, rattachée à VIAPOST, a pris les rênes du transport en janvier dernier, les sujets qui nous opposent sont nombreux. Tout d'abord, il semble que cette nouvelle direction ne sache pas ce que c'est que le dialogue social, elle prend des décisions arbitraires sans la moindre concertation (horaires, télétravail, fermetures d'agences) et se comporte comme n'importe quelle boîte du privé, piétinant les accords qui peuvent exister à La Poste maison-mère ! Il faut lui faire entendre raison !

## L'indemnité transport, mais pas que....

Après la fermeture de l'agence de Rungis, celle d'Eragny au 30 août dernier, le 9 juillet était annoncé la fermeture de l'agence de Bobigny à l'été 2021. Les ouvertures de Bonneuil et Wissous ne compensent pas ces fermetures auxquelles il faut ajouter la perte des nuits d'Ivry et de Savigny. Le résultat est sans appel : des lignes et des emplois en moins, un parc de véhicule réduit, de nouveaux locaux plus exigus, de nombreux acquis sociaux supprimés lors de ces réorganisations. Les raisons de se mobiliser sont nombreuses !

## Défendre le transport en régie !

A ce rythme, le transport en régie a du plomb dans l'aile. Il se réduit comme peau de chagrin (il reste aujourd'hui à peine 350 chauffeurs) alors même que les courses du privé se développent. Cela fait plusieurs mois que nous insistons auprès de la direction pour le traitement du transport du colis, et notamment auprès des 2 plateformes colis qui vont ouvrir à Montereau-sur-le-Jard (77) et Le Thillay (95). Du travail, il y en a à la pelle sur l'ensemble du groupe La Poste. Si l'on veut encore apercevoir des camions jaunes demain, il va falloir se bouger car cette nouvelle direction n'a qu'un seul mot à la bouche : OPTIMISATION

## En grève le 9 novembre !

On le voit, les raisons de se mobiliser ne manquent pas ! Face à une direction qui n'a que les mots de rentabilité et flexibilité dans son répertoire, il va falloir lui signifier que les chauffeurs n'ont pas l'intention de se laisser marcher sur les pieds ! Le transport a toujours été de tous les combats. Une fois encore, il faut montrer à cette nouvelle direction de quel bois on se chauffe ! Les syndicats SUD et CGT ont déposé un préavis de grève le 9 novembre et appellent tous les chauffeurs à se mobiliser !

**Pour SUD, il est temps de dire stop.  
Le 9 novembre, tous et toutes en grève !**

Préavis de grève au verso

**M. Christophe BABOIN**  
Direction nationale transport

**M. GUETARNI Brahim**  
Directeur transport IDF  
67, avenue de Fontainebleau  
94276 LE KREMLIN-BICÊTRE

*Paris le 2 novembre 2020*

Messieurs les directeurs,

**Objet** : dépôt d'un préavis de grève

Nous avons l'honneur de déposer un préavis de grève de 24 heures. Ce préavis couvre l'ensemble des personnels des agences transport d'Ile-de-France, qu'il soit contractuel ou fonctionnaire, ainsi que ceux appelés à les remplacer.

Ce préavis de grève débutera le lundi 09 novembre 2020 à 00H00 et se terminera le mardi 10 novembre 2020, fin des services de nuit.

Ce préavis est motivé par les revendications suivantes :

- Maintien de l'indemnité compensatrice transport de 42€, élargie à tous les agents, et ouverture de négociations sur un plan de déplacement entreprise (PDE)
- L'arrêt des suppressions d'emplois de conducteur et des fermetures d'agences
- La priorisation du transport en régie pour les activités courrier/colis
- Cédésation des CDD et intérimaires
- La fonction de chauffeur PL en II.2 pour tous
- Un volant de remplacement revu à la hausse
- L'obtention du 13ème mois

Veuillez agréer, Messieurs les Directeurs, nos sincères salutations.

Le secrétaire général

Alain Crémel

